

la catastrophe budgétaire

André Guiol, président des élus ruraux inquiet pour l'avenir des villages

Alors qu'était examiné mardi en deuxième lecture au Sénat le projet de loi dite « Notre » (pour Nouvelle organisation territoriale de la République), les élus des communes rurales n'ont pas attendu pour faire connaître leur désaccord. André Guiol, président de l'association qui fédère 105 communes rurales du département relaie ainsi le message de l'association nationale à qui veut l'entendre. Après avoir manifesté devant le Conseil constitutionnel en avril, les maires ruraux sont déterminés à se faire entendre contre « ce projet ruralicide ! » L'esprit de la loi qui vise à réorganiser les compétences entre les collectivités « infantilise les communes et les citoyens », dénonce le maire socialiste de Néoules. Les principaux griefs opposés sont la mise sous tutelle des petites communes par les grandes intercommunalités

qui les déposséderaient dans le même temps de leurs prérogatives essentielles. Car le projet de loi prévoit l'élection des conseillers communautaires séparément de l'élection municipale, « ce qui ne garantit pas que tous les villages et donc les territoires soient représentés. » Le texte précise également le transfert de compétences comme l'eau, l'assainissement ou les plans locaux d'urbanisme aux établissements publics de coopération intercommunale, « ce qui revient à nous priver du droit du sol et de l'octroyer à une instance que l'on ne maîtrise pas », peste André Guiol.

À droite comme à gauche, l'unanimité contre

Ce qu'il redoute par-dessus tout est au final « la suppression à peine voilée de la commune ». Et que la loi soit portée par un gouverne-

ment de gauche ne le rassure par pour autant. Il aurait aimé que les maires ruraux de tous bords se mobilisent de la même façon en 2010 contre la suppression de la taxe professionnelle qui a amputé les revenus des communes rurales de manière substantielle. Affecter directement les dotations globales de fonctionnement aux intercommunalités qui les redistribueraient ensuite aux communes sonnerait le glas du pouvoir municipal. Et André Guiol de conclure en invoquant Gaston Deferré, le père de la décentralisation qui avait transféré compétences et moyens aux collectivités locales : « Gaston, reviens, ils sont devenus fous ! » Les maires ruraux du Var se réuniront le 5 juin au Luc pour débattre de leurs actions futures. Recouvrir les panneaux d'entrées du village d'un crêpe noir jusqu'à la grève de la



André Guiol, maire de Néoules et président de l'association des maires ruraux du Var. (Photo doc G. R.)

faim, tous les moyens sont bons pour défendre le premier espace de démocratie et d'action politique au sein de la République.

E. CHARLES



(Photo doc. O. O.)



Hubert Falco.

(Photo L. B.)

Hubert Falco : « Insécurité et crise de confiance »

« Personne ne conteste la nécessité de baisser les déficits publics mais l'effort qui nous est demandé est totalement insupportable. » Hubert Falco, sénateur-maire de Toulon, préside au sein de l'UMP le Comité des maires. L'objectif de la structure : « Redonner la parole aux maires ». Et en l'occurrence, cela ressemble à « un cri d'alarme ».

Les maires UMP dont vous portez la voix disent à l'État : « Ce n'est plus possible ! » Des élus de droite qui s'opposent à un gouvernement de gauche,

c'est dans l'ordre des choses...

Sauf que ce cri d'alarme, des maires de toutes tendances politiques le lancent depuis un bon moment. Notre relation avec l'État s'est considérablement dégradée et les maires sont, non seulement inquiets, mais aussi en colère. La très forte tension qui existe entre le pouvoir central et mes collègues n'est pas simplement due aux conséquences de la crise financière. Mais tient avant tout au fait que l'État ne tient plus ses engagements. D'où une perte de confiance et une insécurité juridique et financière.

Vous estimez que dès 2017, de nombreuses communes ne pourront plus s'autofinancer.

Oui, cela a déjà commencé et la situation ne peut qu'empirer. De 2014 à 2017, les dotations de l'État aux collectivités territoriales seront amputées de plus de 30 %. L'épargne nette des collectivités locales diminue de 12 à 16 % chaque année. Et c'est le bloc communal qui est le plus touché alors que c'est celui qui investit le plus. Les conséquences sur l'économie seront catastrophiques mais aussi pour la cohésion sociale, la solidarité, la culture, etc.

Quels seront les premiers secteurs touchés ?

Il y a des arbitrages douloureux à faire. Les services de proximité sont visés. Et c'est le secteur associatif qui sera le premier pénalisé.

Et les impôts locaux ?

Quand les communes ne peuvent plus s'autofinancer, elles s'endettent. Et elles font appel aux contribuables ! Le même État qui prône la maîtrise fiscale, impose au même moment aux communes une hausse mécanique des impôts. En fait, il transfère l'impopularité fiscale de ses choix sur les maires.

Profitez du circuit court
Directement du fabricant
au consommateur
En moyenne 2 fois moins cher

Depuis 1876



Produits très haut de gamme



Venez découvrir EN EXCLUSIVITÉ
la nouvelle ligne de matelas
AIR ÉVOLUTION



140 x 190 à partir de
269 € TTC emporté

Mousse polyuréthane haute densité
+ mousse à mémoire de forme.
Coutil stretch 100% polyester. Epaisseur 19 cm.
Sommier tapissier à lattes fixes
et pieds vendus séparément.

Photos en contact avec... Prix en TTC emportés
Dans la limite des stocks disponibles.
Voir conditions et détails des produits sur le lieu de vente.

MATELAS AIR EVOLUTION

Certifications : Certipur et Oeko-tex

C'est la vraie tendance du moment qui vous apporte confort, douceur et un maintien équilibré afin que votre corps soit pris en charge assurant détente et sommeil profond.

Du lundi au samedi de 9 h 30 à 12 heures et de 14 heures à 18 h 30 Fermé dimanche et jours fériés - ZI TOULON EST - 1169, avenue de Draguignan
83130 La Garde - A 570 - Sortie n° 6 - ZI TOULON EST, LA GARDE - Face à Euromaster 04 94 23 40 56 - www.genima.fr